

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 09 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Nedde, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 03 décembre 2021

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Poste vacant
34	28	2	1	3	1

Pour	Contre	Abstention
30	0	0

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, COLIN Juliana, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, ECHASSERIEAU Vincent, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel

Membres ayant donné pouvoir : BERTRAND Sylvaine à BAUDEMONT Dominique, LOURADOUR Patricia à GLANGEAUD Delphine

Membres excusés : DUMONT SAINT PRIEST Hubert

Membres absents : GASCHET Gérald, MALET Patrick, SUDRON Frédéric

Secrétaire de séance : LEBLANC Christian

FINANCES

Délibération n°111-2021 : Autorisation pour la signature d'un contrat de prêt

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la décision modificative du budget principal approuvé par les membres du Conseil Communautaire lors de la séance du 09 décembre 2021 ;

Vu la délibération n° 98-2021 du 28 octobre 2021 autorisant le lancement de la consultation pour un prêt à hauteur de 120 000 € pour le financement des travaux de rénovation de l'école de musique à Eymoutiers (60 000 €) et de la construction d'une bibliothèque à Nedde (60 000€).

Madame la Vice Présidente présente les propositions reçues par la Caisse d'épargne et le Crédit Agricole ainsi que les résultats de la consultation.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- RETENIR la proposition présentée par la Caisse d'Epargne;
- APPROUVER, les caractéristiques de l'emprunt comme indiqué ci-dessous :

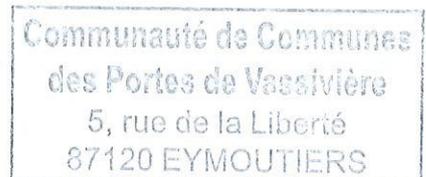
↳ Montant du prêt :	120 000 €
↳ Durée :	20 ans
↳ Echéances :	trimestrielle
↳ Taux d'intérêt :	0,86 %
↳ Type de taux :	Fixe
↳ Disponibilité des fonds :	immédiate
↳ Frais de dossier :	Pas de frais de dossier
↳ Commission d'engagement :	0,10% soit 120 €
↳ Type d'amortissement :	Linéaire
↳ Base de calcul :	30/360
↳ Remboursement anticipé :	Versement d'une indemnité actuarielle

- S'ENGAGER pendant toute la durée du prêt à faire inscrire le montant des remboursements en dépenses obligatoires et en cas de besoin, à créer et à mettre en recouvrement les impositions directes nécessaires pour assurer les paiements des intérêts et du capital de l'emprunt ;
- AUTORISER Madame la Présidente à signer l'offre de prêt valant contrat de prêt sur les bases précitées et en fonction du tableau d'amortissement joint en annexe ;
- DONNER POUVOIR à Madame La Présidente pour procéder ultérieurement sans autre délibération et à son initiative aux diverses opérations prévues dans le contrat.
- DIRE que les crédits sont inscrits au Budget principal.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 13 décembre 2021

La Présidente,
Mélanie PLAZANET



La Présidente,
Mélanie PLAZANET

Acte rendu exécutoire le :
Publié le :